

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

AMENDEMENT

N ° CF429

présenté par

M. Descoeur, M. Leclerc, M. Bony, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine et M. Le Fur

ARTICLE 81 TER

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.